



**CHSCT du 21 octobre 2022
Déclaration Liminaire**

Monsieur le Président,

A l'annonce des quelque 850 suppressions d'emplois pour 2023, le Ministère des Finances paie une fois de plus un lourd tribut, certes moins important que les années précédentes, mais pour FO FINANCES 62, c'est encore et toujours trop.

Les réformes de la DGFIP n'ont connu aucune pause, les restructurations de services se succèdent et s'accroissent laissant derrière elles des agents en souffrance. La crise sanitaire n'aura fait qu'accroître ce climat délétère.

Ajoutés à cela, des usagers qui se montrent parfois très agressifs envers les agents en charge de l'accueil, notamment et plus fréquemment depuis le changement des horaires de réception au 01/09/2022. (manque de communication, signalétique installée après le 1er septembre)

FO FINANCES 62 dénonce une fois encore la souffrance des agents quel que soit le service et le poste occupé. Dans certains sites qui sont des passoires thermiques bien connues, il va être difficile d'atteindre les 19° cet hiver, à fortiori sans chauffage d'appoint !

Nous savions déjà que le Fonds d'Amélioration des Conditions de Travail ne permettait pas de résoudre les causes réelles de la dégradation des conditions de travail, mais à quoi sert-il si d'un côté, un peu d'amélioration est apportée et que d'un autre vous dégradez considérablement les conditions de travail ?

Car assurément, il n'est pas possible de travailler tout le jour assis à un bureau devant un ordinateur par 19° ! Car aujourd'hui on nous condamne à travailler dans des bureaux glacés, décourageant au passage les collègues de procéder aux aérations indispensables en cette période de reprise épidémique. Cherchez l'erreur !

Le prochain Fonds pour l'amélioration des conditions de travail sera-t-il dépensé en polaires, doudounes, mitaines et plaids ?

Dans ce contexte difficile et anxiogène, FO FINANCES 62 exige le maintien d'une politique de Santé Sécurité au Travail, dotée de suffisamment de moyens humains et budgétaires pour répondre aux besoins et à la protection de tous les agents.

Les risques psycho-sociaux sont réels et ne vont que s'accroître dans les années à venir. FO FINANCES 62 déplore que cette réunion CHSCT en tant que telle soit la dernière et dénonce la fusion des instances CT/CHSCT.

FO FINANCES 62 reste vigilant sur la mise en place et le fonctionnement des Formations Spécialisées et de l'autonomie de leurs acteurs.

Le service public a une histoire, par la Force du collectif, donnons-lui un avenir !

Vos représentants FO-Finances 62 en CHSCT :
Titulaires : Valérie CADET & Christine COLLIER-LEFRANC
Suppléants : Justine KORKUT & Gautier LEDOUX